

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY  
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2020-025

Date de convocation : 5 octobre 2020

Nombre de délégués en exercice : 26  
Nombre de membres présents : 22  
Nombre de membres votants : 22

L'an deux mille vingt, le **12 OCTOBRE** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, GIRAUD, MARTIN, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, MOREL, BOBICHON, COQUARD, DIDELET, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES MARCILLIERE, DOURS, MABON, REVOL, NEVEU, BACLE, LAFONT.

Secrétaire de séance : M. BOUKACEM Safi

### Objet : Décisions Modificatives

Monsieur le Président explique au Comité qu'il y a lieu de procéder, pour l'exercice 2020, aux décisions modificatives suivantes :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
articles	intitulés	montant	articles	intitulés	montant
6531	indemnités	1 500,00	70128	surtaxe	94 032,83
6542	créances éteintes	7 000,00			
658	charges diverses de gestion courante	80 000,00			
678	autres charges exceptionnelles	5 532,83			
	<b>TOTAL</b>	<b>94 032,83</b>		<b>TOTAL</b>	<b>94 032,83</b>

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

\* **APPROUVE** les décisions modificatives présentées ci-dessus.

Ont signé tous les Membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le

Le Président  
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 19/10/2020

Application agréée E-legalite.com